Démarche sur la rénovation de copropriétés fragiles

23 novembre 2015 - Envirobat



L'Action Tank Entreprise et Pauvreté

- **Association** reconnue d'intérêt général, présidée par **Martin Hirsch**
- Création: 2010
- Mission : expérimenter en France des projets d'innovation sociale et économique
- **De nombreux partenaires :** entreprises, associations, experts et chercheurs





































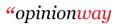














Des sujets variés : mobilité, nutrition, santé, accès aux droits, assurance, logement













La dégradation des copropriétés privées

- 15% des copropriétés en grande fragilité (1,06 million de logements)
- Des dispositifs existants coûteux et curatifs
 - 1,3% des copropriétés très fragiles dans un dispositif de l'Etat entre 2001 et 2011
 - Cumul de subventions pouvant atteindre 90% du coût de rénovation
 - Une minorité de dispositifs permettent une baisse significative des **charges d'énergie**
- 20 % et plus
 16 à 20 %
 14 à 16 %
 12 à 14 %
 10 à 12 %
 moins de 10 %

Taux de logements en copropriété D

(en % des logements en copropriétés)

- Un renouvellement en cours des outils des politiques publiques
 - Passage **du curatif au préventif** : actions d'observation et de prévention, registre d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, fonds de travaux
 - Des **approches globales** : importance du diagnostic social, remobilisation des habitants, volonté de ne pas se focaliser sur le bâti et traiter les causes structurelles de la dégradation



Trouver des solutions moins coûteuses pour l'Etat, en identifiant de **nouvelles** sources de financement et en instaurant des dispositifs de prévention

Notre proposition pour les copropriétés fragiles

Objectif: rénover et rétablir la gouvernance de copropriétés fragiles avec un objectif de recours minimal aux subventions publiques

Principes:

- rendre possible des travaux de rénovation notamment énergétiques à un coût optimisé pour réduire les charges de fonctionnement et améliorer la situation d'ensemble de la copropriété
- financer le reste-à-charge des copropriétaires en calant le calendrier de remboursement des micro-crédits contractés sur les économies de charges résultant des travaux de rénovation
- impliquer les habitants en amont, pendant et après les travaux - pour favoriser l'appropriation du projet, l'atteinte des objectifs de diminution de charges et remettre en place une bonne gouvernance



Pourquoi rénover ces copropriétés ?

		NE RIEN FAIRE	CE QUE NOUS PROPOSONS
	Consommations et facture d'énergie	+ 24% entre 2010 et 2015	Travaux ambitieux Réduction des charges d'énergie garantie
LI CONTRACTOR OF THE PARTY OF T	Valeur du bien	En baisse (valeur inférieure de 5% à 10%)	Protection et revalorisation du patrimoine
	Confort	Problèmes techniques et manque de confort	Bien-être amélioré Possibilité de rénover les parties privatives
	Financement	Maintien des aides publiques incertain	Subventions publiques Financement complémentaire Reste-à-payer réduit
6 /2	Environnement	Bâtiment très consommateur	Impact environnemental réduit

Comment financer la rénovation?

Phase 1 – Réalisation des travaux et optimisation du reste-à-charge



OPTIMISATION DU PRIX DE REVIENT

Levier 1: choix du bouquet de travaux optimal

Levier 2: mutualisation des coûts des chantiers

Levier 3: participation collective à la rénovation

Levier 4: travaux solidaires

2 OPTIMISATION DU RESTE-A-CHARGE

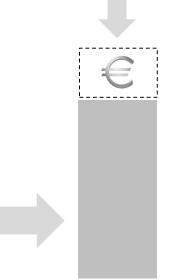
Levier 5: identification des subventions existantes Levier 6: vente de droits à construire via une densification des parcelles

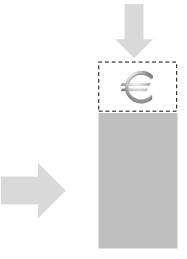
3 FINANCEMENT DU RESTE-A-CHARGE

Levier 7 : financement facilité via un microcrédit habitat

Coûts standards de rénovation par logement







Quel impact de la rénovation ?

Phase 2 - Diminution des charges et remboursement des travaux



Phase 3Situation normalisée

5

REDUCTION DES CHARGES

- 1. Remboursement des crédits par les économies garanties de charges
- **2.** Accompagnement sur les usages (eau, énergie)



GOUVERNANCE SOLIDE

1. Accompagnement sur le fonctionnement de la gouvernance



Charges mensuelles avant rénovation Mensualité de remboursement

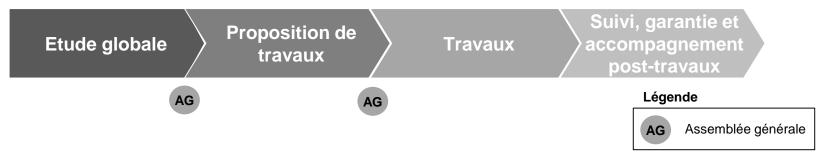
Charges mensuelles après rénovation Durée des échéances Mensualité de remboursement

Charges mensuelles après rénovation Constitution d'un fonds de prévention

> Charges mensuelles après rénovation

Etapes et partenaires de la démarche

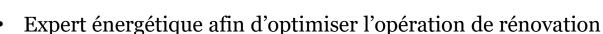
Un projet à mener avec la copropriété, avec le soutien de la collectivité

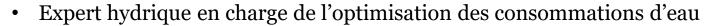


Des partenaires à chaque étape

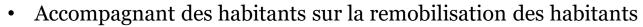














Accompagnant des habitants à la réhabilitation de l'intérieur de leur logement



Financeur du reste à charge de la rénovation pour les propriétaires via un micro-crédit



Coordinateur du programme

Nous contacter

Action Tank Entreprise et Pauvreté : Guillaume Ginebre Chef de projet - gginebre@at-entreprise-pauvrete.org